



CULTURE

## La Vallée de l'Hérault à l'écoute des musiques amplifiées

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault porte un projet de développement de la pratique des musiques actuelles amplifiées au sein de l'école de musique intercommunale, en partenariat avec le Sonambule. Une enquête en ligne a été lancée à l'été 2020 et une vingtaine de participants étaient conviés samedi 16 janvier à une séance de « production collective » pour faire avancer le projet.

Publié le 25 janvier 2021

### Un projet de développement de la pratique des musiques actuelles amplifiées à l'étude

Quand on parle de « musiques actuelles amplifiées », on entend en général jazz, rock, reggae, rap... Si le jazz a déjà largement sa place à l'école de musique, ces autres genres musicaux, ainsi que la musique par ordinateur, y sont peu

représentés. D'où l'intention de leur donner plus de place.

Le collectif RPM, spécialisé dans l'accompagnement des projets culturels, qui assiste la collectivité dans cette étude, a présenté les résultats de l'enquête conduite en 2020.

“ 234 personnes avaient répondu à cette enquête, dont 170 pratiquent régulièrement une activité musicale et 64 souhaitent pratiquer.

Sans surprise, guitare, voix, piano, batterie sont les instruments les plus pratiqués. Les modalités d'apprentissage sont très variées, et l'apprentissage seul, entre amis ou en utilisant le web est plus fréquent que le suivi de cours dans une école de musique ou avec un professeur particulier.

Même si un quart seulement des pratiquants se disent professionnels, les deux-tiers sont présents sur les réseaux sociaux et ont déjà fait un enregistrement chez eux ou en studio. Leurs principaux besoins exprimés sont des lieux de répétition, d'enregistrement et de rencontres entre artistes, mais aussi des aides à la diffusion, aides financières et administratives.

Quant aux répondants qui ne pratiquent pas encore, ils souhaitent trouver des possibilités de formation pas trop coûteuses, avec des horaires adaptés. 75% sont prêts à faire jusqu'à 10 à 20 km pour suivre un cours et ils recherchent des pratiques collectives et ludiques.

Lors de cette matinée de travail, qui se passait dans les locaux du Sonambule, les participants ont pu exprimer plus précisément leurs besoins et envies et réfléchir ensemble sur les moyens pour développer la pratique des musiques actuelles sur le territoire.

## La culture, 4ème orientation du projet de territoire

Les élus des communes de la Vallée de l'Hérault, maire, adjoints, vice-maires et conseillers municipaux, ont réagi aux échanges avec enthousiasme, en rappelant l'importance donnée à la culture, dans le projet de territoire de la Vallée de l'Hérault, pour créer du lien social. Ils se sont déclarés favorables à l'idée de créer un nouveau « pôle musique » intégrant les musiques amplifiées, en lien avec l'école de musique intercommunale de la Vallée de l'Hérault, le Sonambule. Le pôle Simon Weil, avec les 120 jeunes de la Vallée de l'Hérault, a été aussi noté comme un partenaire incontournable. La volonté affirmée par la collectivité est de diversifier les pratiques artistiques à travers toutes les communes du territoire.



A blue banner with a white logo of a stylized bird or leaf on the left. The text reads: 'VALLÉE DE L'HÉRAULT COMMUNAUTÉ DE COMMUNES'. Below this, it says 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT' followed by the address 'BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ 34150 GIGNAC'. The opening hours are listed as 'HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H'. At the bottom left, there is a phone icon and the number '04 67 57 04 50'.

@ CONTACTEZ-NOUS